





Édition produite par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

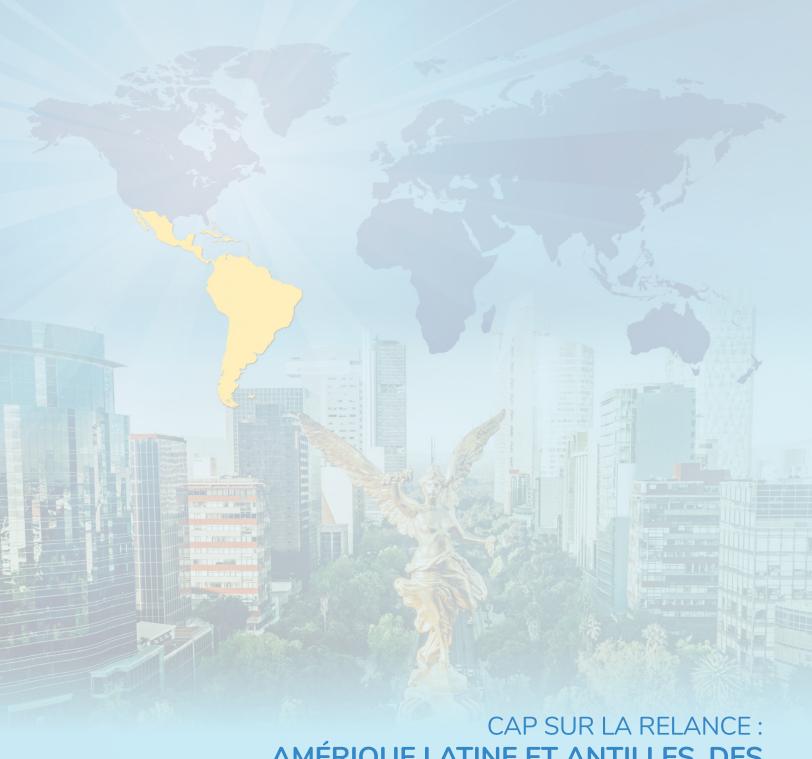
Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/vision-internationale-quebec/strategie-amerique-latine-antilles.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022 ISBN 978-2-550-91212-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022



CAP SUR LA RELANCE : AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES, DES MARCHÉS D'AVENIR, À PROXIMITÉ

Stratégie territoriale pour

l'Amérique latine et les Antilles

Mot de la ministre



Chers partenaires,

J'ai le plaisir de vous dévoiler la Stratégie territoriale pour l'Amérique latine et les Antilles sur le thème *Cap sur la relance : Amérique latine et Antilles, des marchés d'avenir, à proximité.*

En mettant l'accent sur le potentiel qu'offrent ces marchés de proximité pour la relance économique du Québec et l'attraction de main-d'œuvre, cette stratégie s'appuie sur les liens historiques et culturels bâtis entre le Québec et les pays d'Amérique latine et des Antilles (ALA).

En effet, partageant des valeurs et des récits culturels communs, le Québec et plusieurs pays de notre grand continent américain ont développé des relations qui se sont largement approfondies dans les dernières décennies. C'est notamment le cas sur le plan commercial, où l'ALA représente un partenaire important pour le Québec. Les deux plus grandes économies latino-américaines, le Mexique et le Brésil, sont respectivement les 4^e et 9^e partenaires commerciaux du Québec.

Le Québec poursuivra le déploiement de sa diplomatie d'influence et accroîtra sa diplomatie économique sur le territoire. Avec une population d'environ 650 millions de personnes, l'ALA représente un marché considérable pour la diversification de nos exportations et, en conformité avec le Plan d'action pour la relance des exportations dévoilé en mars 2021, cette stratégie cherchera à optimiser et à mettre en valeur ces potentiels.

La Stratégie vise également à consolider notre action en matière de mobilité, et à faire du Québec un partenaire pour la construction de sociétés durables dans la région. Le potentiel de plusieurs pays pour le recrutement de main-d'œuvre, de talents et d'étudiants fait consensus au sein des entreprises et des organisations québécoises, et l'apport des travailleurs étrangers temporaires à notre économie est crucial, notamment dans le secteur agricole. Les pays de l'ALA sont également partenaires du Québec dans la lutte contre les changements climatiques. Cet engagement se manifeste notamment dans ses actions de solidarité internationale. En bref, le Québec intensifiera ses partenariats d'affaires et continuera d'appuyer ses institutions, artistes, universités, entreprises et organismes de la société civile qui sont actifs dans les pays d'Amérique latine et aux Antilles.

Bonne lecture!

Nadine Girault

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides

Table des matières

Introduction	6
Relations Québec-Amérique latine et Antilles	7
Un fort potentiel, des retombées à maximiser	7
Des assises solides sur lesquelles bâtir	8
Des défis à relever pour tirer profit des forces du Québec en ALA	9
Une capacité d'action	9
Des partenaires historiques et en essor	10
Axes d'intervention	11
Axe d'intervention 1 : Prospérité économique	11
Axe d'intervention 2 : Mobilité des personnes	16
Axe d'intervention 3 : Construction de sociétés durables	20
Conclusion	23

Introduction

Le 29 novembre 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, Nadine Girault, dévoilait une mouture renouvelée de la Vision internationale du Québec (VIQ) intitulée *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!* La VIQ se décline en trois axes qui, tout en conservant une continuité avec les actions antérieures, définissent la nouvelle personnalité internationale du Québec :

- 1. Une action économique renforcée sur le plan international;
- 2. L'importance de nos réseaux pour en faire de puissants leviers économiques;
- 3. Une modernisation de l'action internationale.

Dévoilée dans un contexte économique et budgétaire favorable, la Vision internationale du Québec recentrait l'action du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et du réseau de représentations à l'étranger sur des priorités économiques plus affirmées et des objectifs commerciaux et d'investissement plus ambitieux, sans pour autant occulter leur mandat de promotion et de défense des intérêts politiques, institutionnels et culturels du Québec. Les orientations présentées dans la VIQ visaient également à diversifier nos marchés d'exportation et nos partenariats. L'Amérique latine et les Antilles présentent, en matière de consolidation et de diversification de marchés et de partenariats, un potentiel indéniable.

Quelques mois après le dévoilement de la VIQ, la pandémie mondiale de COVID-19 a radicalement bouleversé l'activité économique et gouvernementale partout sur la planète. L'action internationale du Québec n'a pas fait exception. La pandémie a ainsi imposé la mise en place de nouvelles pratiques sur le plan international. Outre les défis qu'elle a engendrés, cette crise a démontré la capacité du MRIF et de son réseau de représentations à se réinventer ainsi que l'importance d'assurer une présence québécoise distincte là où nos intérêts le justifient. Ainsi, aux côtés d'autres acteurs québécois, le MRIF a joué un rôle clé dans des dossiers comme l'importation d'équipements médicaux stratégiques, le rapatriement de voyageurs québécois sans recours, la veille stratégique internationale, le soutien aux entreprises et aux travailleurs sur des enjeux transfrontaliers ainsi que l'accueil de travailleurs étrangers temporaires. Loin de remettre en question le bien-fondé d'une action internationale québécoise autonome et ancrée sur le terrain, la crise de la COVID-19 en a réaffirmé la pertinence et la nécessité.

La crise de la COVID-19 et ses effets sur l'économie et les finances publiques du Québec influent sur la VIQ et ses orientations. La VIQ doit désormais se déployer dans un contexte de reprise économique et en devenir un des principaux catalyseurs dans un environnement international riche en incertitudes. À cet égard, force est de constater que le virage économique amorcé n'en devient que plus pertinent. Après la pandémie, le Québec demeurera une économie diversifiée dans un marché intérieur exigu, ce qui signifie que la relance passera largement par les exportations et l'attraction d'investissements et de partenariats étrangers. Les impératifs de la relance économique confirment également la pertinence de renforcer notre action en Amérique latine et aux Antilles, notamment avec les grandes économies du Mexique et du Brésil.

Ainsi, pour tirer pleinement profit des occasions d'affaires sur ces marchés, il est essentiel de maintenir et de développer une diplomatie d'influence sur les enjeux commerciaux. Cette action s'inscrit en conformité et en complémentarité avec le Plan d'action sur la relance des exportations (PARE), piloté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), qui a été lancé le 3 mars 2021. Le PARE place d'ailleurs la diplomatie d'influence au cœur des actions structurantes qu'il propose pour la relance.

Le présent document fait écho aux énoncés présentés dans la VIQ et dans le PARE, en allant plus loin dans la proposition d'une stratégie territoriale consacrée à la région de l'Amérique latine et des Antilles. Cette stratégie vise à renouveler et à intensifier l'action du Québec sur ces territoires, en rappelant les fondements des relations du Québec dans la région ainsi que les principaux défis et les occasions d'affaires qui découlent de cette relation. Enfin, il propose des pistes d'action concrètes adaptées au contexte particulier de chacun des enjeux rencontrés dans la région.

Relations Québec-Amérique latine et Antilles

Un fort potentiel, des retombées à maximiser

L'Amérique latine et les Antilles (ALA), c'est une population de 653 millions de personnes, soit 8 % du globe ou environ deux fois la population des États-Unis. L'ALA a enregistré une croissance économique soutenue de 15,8 % sur 10 ans, comparable à celle de l'Allemagne et supérieure à celle de l'Union européenne. Au cours des dernières décennies, les pays de cette région ont ancré leurs sociétés dans des avancées institutionnelles et économiques importantes. Malgré les reculs qu'a engendrés la pandémie de COVID-19 sur les classes moyennes, il est possible de croire en une reprise relativement rapide en ALA, qui compte sur une population jeune (dont 56 % a moins de 35 ans) et « connectée », avec tout le dynamisme et l'esprit d'entrepreneuriat que cela signifie. L'écosystème des jeunes pousses est en effervescence dans la région, principalement dans le domaine des technologies financières et du commerce numérique.

Ce territoire comprend des leaders économiques régionaux dynamiques comme la Colombie, le Chili et le Pérou, qui ont connu des taux de croissance annuelle moyens entre 2 % et 3 % de 2014 à 2019. De même, les deux géants que sont le Mexique et le Brésil représentent une population combinée de plus de 341 millions d'habitants et des marchés de consommation intérieurs considérables avec un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3 108 G\$ US en 2019.

L'ALA constitue un territoire exerçant une force d'attraction certaine. En excluant l'année 2020, les exportations des entreprises québécoises vers cet ensemble de pays ont crû en moyenne d'un peu plus de 5 % par année au courant des 10 dernières années.

Les pays latino-américains représentent un bassin de travailleurs et d'étudiants important pour le Québec, qui cherche à combler ses besoins de main-d'œuvre. Aussi, l'intérêt des étudiants de l'ALA est grandissant : entre 2009 et 2018, leur nombre a augmenté de plus de 40 %.

Des assises solides sur lesquelles bâtir

Le Québec et l'ALA comptent sur une relation riche et enracinée par une histoire singulière ayant mené à « des Amériques latines », l'une au nord-est, l'autre au sud, détachées géographiquement par une anglophonie nord-américaine. Nos passés coloniaux, l'héritage des Premières Nations, les mouvements pour une plus grande autodétermination et un effort récurrent pour la valorisation de nos spécificités culturelles font partie intégrante du quotidien de nos sociétés.

L'appétit mutuel entre le Québec et l'ALA en matière d'expertise et de recours aux talents de nos gens est, et demeure. Il est alimenté par une immigration constante depuis plus d'un demi-siècle, laquelle est venue enrichir

et même définir le Québec d'aujourd'hui. L'apport des mouvements migratoires entre le Québec et l'ALA revêt une importance majeure et prend plusieurs formes, que ce soit celle des Québécois friands de l'ALA pour ses grands espaces et son climat complémentaire au nôtre, ou bien celle des travailleurs du Québec, ou de l'ALA, choisissant de déplacer géographiquement, souvent de façon temporaire, leurs projets professionnels ou personnels. Ce mouvement constant amène une connaissance et une confiance mutuelles, une complicité dans la complémentarité des sociétés de l'ALA et du Québec.

Depuis les années 70, le gouvernement du Québec compte des représentations dans la région. Le mandat principal et l'emplacement de ces représentations ont évolué dans le temps selon les enjeux terrain et les priorités du Québec. La Délégation générale du Québec à Mexico a célébré son 40e anniversaire en 2020 et compte parmi les représentations du Québec les plus dynamiques au monde. Le Bureau du Québec à São Paulo a permis des avancées importantes depuis son ouverture en 2008. Il s'avère un outil essentiel pour les entreprises et les institutions québécoises qui souhaitent accéder au marché brésilien, qui se veut complexe, mais qui est doté d'un potentiel immense. Le Bureau du Québec à La Havane, ouvert en 2017, a atteint sa vitesse de croisière et a permis le développement de projets structurants avec nos partenaires cubains.



Direction Amérique latine et Antilles (au siège), depuis 1978.

Délégation générale du Québec à Mexico, depuis 1980.

Bureau du Québec à la Havane, depuis 2017.

Bureau du Québec à São Paulo, depuis 2008.

Un continent aux enjeux interreliés

Plus que jamais, les sociétés qui empruntent le chemin de la prospérité doivent être connectées et ouvertes au changement. L'aspect virtuel est désormais incontournable. Néanmoins, une large partie du commerce et du développement de nos entreprises s'ancre dans une réalité terrain très tangible, celle des chaînes d'approvisionnement et de valeur. Ainsi, en plus de compter sur une proximité culturelle qui facilite les échanges, le Québec et l'ALA comptent sur une proximité géographique. Les réseaux ferroviaire, routier ou maritime offrent des solutions de rechange au transport aérien, qui est plus fragile aux perturbations mondiales.

La tendance des entreprises à la délocalisation de proximité (*nearshoring*), soit à rapprocher leurs activités dans l'espace géographique, se confirme et pourrait prendre de l'ampleur. En temps de relance, souhaiter avoir un meilleur contrôle des opérations et adopter une approche continentale apparaît naturel pour les entreprises. La complémentarité des ressources et des expertises permet de concevoir et de fabriquer des produits à haute valeur ajoutée comme des automobiles ou des véhicules aériens.

Cette proximité géographique y est d'ailleurs pour beaucoup dans la présence d'importantes diasporas de l'ALA au Québec. Pensons aux communautés haïtienne, colombienne, mexicaine, péruvienne, salvadorienne, chilienne, guatémaltèque, cubaine et brésilienne. Les membres de ces communautés se situent majoritairement dans la tranche d'âge des 25-44 ans et maintiennent un taux d'activité moyen de 71,9 %, supérieur au taux pour l'ensemble de la population québécoise, qui est de 64,1 %. Ils entretiennent des liens avec leurs pays d'origine et constituent un réseau d'alliés pour l'action du Québec en ALA.

Sur le plan commercial, le Québec compte sur neuf accords de libre-échange bilatéral signé par le Canada avec des pays partenaires. Six de ces accords le lient à un pays de l'ALA: Chili, Costa Rica, Pérou, Colombie, Panama, Honduras. En plus de ces leviers, souvent trop méconnus, nous comptons sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui constitue un nouveau pacte pour un libre-échange nord-américain, compétitif à l'échelle mondiale, responsable et durable, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail.

L'ACEUM permet ainsi au Québec de consolider son accès au marché nord-américain, qui représente près des trois quarts de ses exportations mondiales. Constituant une version modernisée de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'ACEUM représente l'un des plus importants blocs économiques de la planète et rassemble quelque 500 millions de consommateurs. Rappelons que, depuis 1994, grâce à l'ALENA, le Québec a vu ses échanges commerciaux avec le Mexique augmenter de 524 %.

Un autre outil d'importance pour faciliter le commerce entre le Québec et l'ALA est le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui regroupe 11 partenaires de l'Asie et des Amériques, dont le Chili, le Mexique et le Pérou pour la zone de l'ALA. Cet accord, qui regroupe également près de 500 millions de consommateurs, permet au Québec de dynamiser ses relations économiques trilatérales dans l'espace indo-pacifique.

Des défis à relever pour tirer profit des forces du Québec en ALA

Avec une culture d'affaires basée sur des relations à long terme et des réflexes plus bureaucratiques, une préparation adéquate de la part des entreprises et des institutions québécoises est capitale avant d'investir les marchés de l'ALA. La relative imprévisibilité politique et certaines complexités d'accès à des marchés comme le Brésil et Cuba peuvent être compensées par un accompagnement personnalisé, une connaissance des spécificités de ces marchés et un appui à la recherche de solutions innovantes permettant de concrétiser une occasion d'affaires, en démarche d'exportation.

Conscients du potentiel de ces grands marchés en pleine ascension, les géants économiques que sont la Chine, les États-Unis et l'Union européenne sont présents en ALA et y investissent ressources et énergies. La compétition y est donc forte et l'empreinte de ces géants laisse des créneaux particuliers où peuvent s'insérer les entreprises du Québec.

Une capacité d'action

Depuis 40 ans, le Québec dépêche et accueille des missions en ALA, tisse des liens politiques, travaille à rendre les marchés accessibles à nos exportateurs, s'engage par le biais d'ententes internationales et est régulièrement invité à prendre part à des rendez-vous culturels d'envergure mondiale. Le tout s'opère dans un esprit de réciprocité et de partenariats favorisant la meilleure visibilité possible pour nos entreprises, nos artistes et nos institutions.

Mais ce travail de rapprochement ne se fait pas à sens unique. Le Québec compte un nombre impressionnant de représentations consulaires de l'ALA. Celles-ci, au nombre de 14, sont autant d'interlocutrices directes auprès des gouvernements centraux de l'ALA. Les pays partenaires considèrent effectivement le gouvernement du Québec comme un interlocuteur privilégié, volontaire à partager ses expertises, notamment en matière de politique publique.

D'une génération à l'autre, le constat est le même : le Québec, en particulier ses jeunes, a un penchant naturel pour la région de l'ALA. Cet attrait est lié à la proximité géographique et culturelle, au contact aisé qui en découle de même qu'à une solidarité qui s'incarne, depuis plus de 50 ans, dans les projets portés par les organisations québécoises de coopération internationale.

C'est grâce à ce réseau de collaborateurs, et à celui développé par d'autres secteurs de la société civile et les établissements d'enseignement, que les collaborations se forgent et se consolident au bénéfice de tous. Comme nation, nous avons des leviers d'action importants avec l'ALA. La table est mise pour tirer davantage profit de cette relation et maximiser les retombées de nos actions.

Des partenaires historiques et en essor

Depuis les 20 dernières années, le Mexique a connu un processus accéléré d'ouverture de son économie et de stabilisation de sa vie politique. Ces avancées significatives ont permis de mettre fin à des périodes récurrentes de perturbation qui l'avaient caractérisé par le passé. Il est une destination de premier ordre pour les investissements étrangers, et constitue une excellente plateforme de commerce par son penchant affirmé pour le libre-échange. Avec des échanges commerciaux de biens ayant totalisé 5,35 G\$ en 2020, le Mexique est aujourd'hui le quatrième partenaire commercial du Québec dans le monde.

Le Brésil, neuvième puissance économique mondiale, constitue un marché de 212 millions d'habitants et compte sur une économie diversifiée, allant de l'exploitation des ressources naturelles à la production manufacturière, en passant par un fort secteur des services. En plus d'être un important fournisseur, le Brésil importe des biens et des services pour satisfaire une demande intérieure croissante en intrants industriels et en produits de consommation. En 2020, les échanges commerciaux de biens entre le Québec et le Brésil se chiffraient à un peu plus de 3,16 G\$.

Dans la foulée des réformes opérées au système économique et social à Cuba, notre présence dans ce pays a permis de saisir de nouvelles occasions d'affaires. Le développement des liens politiques et institutionnels a connu des avancées significatives. Accroître les échanges commerciaux demeure toutefois, année après année, un défi de taille. L'élaboration de cette stratégie et les perspectives de ce territoire ont amené une réflexion sur les assises du Québec en ALA pour permettre de plus grandes retombées économiques.

D'autres pays ayant un fort potentiel de développement de partenariats font l'objet d'analyses plus systématiques, notamment la Colombie. Quatrième économie d'Amérique latine, ce pays a connu, au cours des dernières années, une croissance économique soutenue. Son climat d'affaires et sa position géographique sont favorables et les développements issus du processus de paix contribuent à son attractivité. Les entreprises et les institutions

québécoises démontrent d'ailleurs un intérêt croissant envers ce pays, qui est le cinquième partenaire commercial du Québec en ALA et l'un des rares marchés dans la région avec lequel la balance commerciale est positive et en progression depuis plusieurs années.

Pour des raisons identitaires, linguistiques et culturelles, mais aussi en raison de sa large diaspora en sol québécois, Haïti est un partenaire important du Québec. Allié de longue date, le Québec accompagne et soutient le peuple haïtien dans ses efforts de reconstruction et de développement. Un nombre important d'acteurs québécois y interviennent, tant du côté gouvernemental que de celui des institutions d'enseignement, des organismes de coopération internationale, des municipalités ou du secteur privé. Des liens significatifs se sont également tissés dans le domaine de la culture.

Axes d'intervention

Nos intérêts en Amérique latine et aux Antilles sont certes ancrés au niveau économique et commercial, mais ils interpellent plusieurs autres sphères d'activité. Soulignons par exemple le partage d'expertise du secteur public et les échanges en culture, en éducation, en recherche et innovation, ainsi que dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques et des droits de la personne.

La Stratégie territoriale pour l'Amérique latine et les Antilles du gouvernement du Québec s'articule autour de trois axes :

- 1. La prospérité économique;
- 2. La mobilité des personnes;
- 3. La construction de sociétés durables.

Enfin, le thème de la jeunesse est inclus de façon transversale dans l'ensemble de ces axes.

Axe d'intervention 1 : Prospérité économique

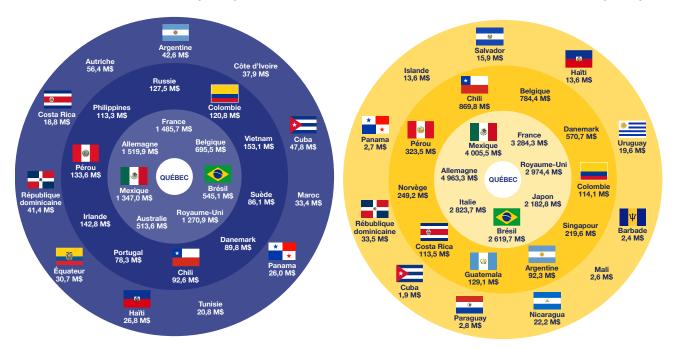
Le gouvernement du Québec s'est doté d'un ambitieux Plan de relance des exportations québécoises (PARE). Prenant en compte le ralentissement induit par la pandémie, le PARE vise à accroître substantiellement les exportations, de sorte qu'elles atteignent à terme 50 % du PIB québécois. Cette croissance ne pourra à elle seule provenir des marchés d'exportation traditionnels. C'est en développant des relations commerciales plus solides certes, mais également plus polyvalentes et diversifiées, que cette richesse pourra être créée.

Pour voir à ses intérêts économiques en ALA, le Québec soutient l'exportation des biens et des services. Il encourage le déploiement de l'innovation et favorise l'accès des jeunes pousses à ces marchés. Le Québec est également à l'affût pour l'attraction d'investissements directs étrangers. Le potentiel de l'ALA à cet effet fait l'objet d'analyses.

Dans le contexte des marchés de l'ALA, le Québec doit prioriser à la fois la consolidation de ses marchés traditionnels et l'intensification des efforts pour tirer profit de nouvelles occasions dans de nouveaux secteurs. Pour ce faire, il travaillera auprès de ses partenaires majeurs que sont le Mexique et le Brésil, et auprès de nouveaux marchés pour certaines priorités sectorielles. Le gouvernement du Québec opérera une diplomatie économique plus dynamique axée sur une promotion étendue de ses expertises et une meilleure intelligence d'affaires pour rapprocher les entreprises et les institutions des clientèles dispersées dans l'ensemble du territoire de l'ALA.

Figure 1. Mise en perspective de différents pays de destination des exportations du Québec vers l'Amérique latine, les Antilles et ailleurs dans le monde (2020)

Figure 2. Mise en perspective de différents pays de provenance des importations du Québec depuis l'Amérique latine, les Antilles et ailleurs dans le monde (2020)



Si l'ALA est un marché aux occasions d'affaires plus instinctives du côté de l'exportation de biens et de services, le soutien à l'écosystème québécois de la recherche et de l'innovation n'est pas en reste et demeure un pilier important de notre action. Ce soutien permet de préparer nos acteurs à mettre de l'avant des synergies avec les niches d'innovation de l'ALA en vue de développer des projets collaboratifs, voire d'y implanter leurs technologies.

Le gouvernement du Québec modernisera son offre de service aux entreprises québécoises dans leurs démarches pour percer de nouveaux marchés en ALA, et ce, en se dotant de moyens pour mieux couvrir la région. Pensons ici aux secteurs des industries culturelles et créatives, du tourisme, des infrastructures ainsi que des technologies de l'information (TI) qui sont récepteurs d'investissements nationaux, comme étrangers, et représentent ainsi des possibilités pour le Québec. Accroître les relations de confiance avec les donneurs d'ordres et les institutions pivots de la région permettra de nous donner les moyens de nos ambitions.

Orientation 1. Bonifier l'accompagnement des entreprises pour le développement de marchés en ALA

À la lumière des résultats obtenus sur les marchés latino-américains et antillais depuis des décennies, le gouvernement du Québec reconnaît le potentiel de ces marchés et vise à y accroître son action. Le terreau est fertile en ALA pour permettre la croissance et la diversification de nos exportations, car c'est un marché aux accointances naturelles, facilitées par des accords de commerce permettant la pénétration des marchés et des atouts logistiques indéniables. Malgré ces aspects facilitants, le développement des affaires en ALA nécessite un investissement à long terme. Les entreprises doivent bien connaître le marché, calculer les risques et leur élan, et inscrire leurs démarches dans le temps. Le gouvernement du Québec souhaite accompagner les entreprises tout au long de ce processus afin qu'il mène à une exportation réussie.

Par différentes mesures, le Québec vise une offre de service bonifiée qui complète celle du PARE. Plusieurs actions phares trouvent une parfaite application en ALA, dont plusieurs s'appliquent directement aux entreprises culturelles.

Développer les réseaux de contacts auprès des grands donneurs d'ordres en Amérique latine

 Encourager la participation des représentations du Québec à l'étranger à des réseaux de grands donneurs d'ordres actifs dans les secteurs prioritaires pour le Québec afin de leur présenter l'offre québécoise. Les secteurs de l'automobile et des énergies vertes présentent des occasions à fort potentiel que le Québec doit saisir.

Soutenir les entreprises pour qu'elles accèdent aux occasions d'affaires suscitées par les accords commerciaux en vigueur avec certains pays d'Amérique latine

• Faciliter la diffusion de l'information stratégique auprès des entreprises et faciliter leurs démarches.

Renforcer l'intelligence d'affaires

- Soutenir le développement des connaissances des entreprises à l'égard des conditions propices à une exportation réussie en ALA et informer le milieu des affaires quant aux occasions spécifiques découlant des accords de commerce existants avec l'ALA.
- Réaliser de nouvelles études de marché sur l'ALA, notamment en Colombie, et maximiser l'utilisation de celles déjà produites au Mexique et au Brésil.
- Accroître la valeur stratégique des veilles et des analyses faites par le MRIF en ajustant leurs contenus selon les intérêts évolutifs des ministères, des organismes et des institutions québécoises se positionnant en ALA.

Renforcer le réseau de représentations du Québec en ALA

- Augmenter les effectifs affectés aux dossiers économiques dans les représentations du Québec au Mexique et au Brésil.
- Établir une représentation du Québec en Colombie. Elle permettra aux entreprises et aux institutions québécoises de saisir de nouvelles occasions d'affaires dans des secteurs stratégiques en misant sur un réseau de partenaires déjà établis par une action qui se déploie depuis quelques années déjà.

Réserver des fonds pour soutenir la diversification des marchés

 Réserver des fonds pour soutenir les entreprises québécoises dans le déploiement d'activités stratégiques à plus fort risque en ALA, notamment sur certains marchés de diversification.

Stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des productions culturelles québécoises en ALA

- Renforcer les services offerts aux entreprises et aux organismes culturels pour le développement de marchés, y compris dans l'environnement numérique, pour les productions culturelles en ALA, et ce, en matière de ressources, de développement de réseaux et de repérage d'occasions d'affaires.
- Accroître les exportations de productions culturelles québécoises du cinéma et de l'audiovisuel, des arts de la scène (musique, cirque, danse, théâtre), de l'édition et de la littérature ainsi que des arts numériques et visuels.
- Augmenter les tournées des artistes et des compagnies sur les territoires.

Orientation 2. Opérer une diplomatie économique renouvelée en ALA

La diplomatie québécoise est reconnue pour sa grande agilité et ses moyens d'action souvent complémentaires à ceux déployés par le Canada. Que ce soit par l'action des représentations du Québec en ALA ou bien par les actions faites au Québec auprès des représentants étrangers, les institutions et les entreprises québécoises sont gagnantes dans cette offre de service.

Pour atteindre ses objectifs économiques dans la région, le gouvernement du Québec se donne comme objectif de mieux répondre aux besoins d'information des partenaires québécois et de mise en contact entre ces derniers et les acteurs économiques de l'ALA. En mettant à disposition de nouveaux outils pour encourager l'agilité des entreprises, le gouvernement du Québec opère un changement important de sa diplomatie et la met résolument au service de l'économie du Québec.

Renforcer la couverture du territoire de l'ALA afin de saisir l'ensemble des occasions sectorielles s'y présentant

- Élargir la représentation territoriale des chefs de poste pour certains dossiers ponctuels et ciblés. Notre représentation au Mexique pourrait donc contribuer à des activités en Amérique centrale, celle au Brésil pourrait se rendre disponible dans les autres pays du Mercosur et une nouvelle représentation en Colombie pourra couvrir de manière ad hoc les pays andins.
- Faciliter les déplacements occasionnels ou l'embauche temporaire de ressources lorsqu'un dossier stratégique doit compter sur une présence ponctuelle dans un pays non couvert par une représentation du Québec.
- Développer une plus grande synergie entre les représentations du Québec en ALA, les entreprises québécoises présentes et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) en vue d'une meilleure lecture du territoire en matière d'occasions d'affaires et de gestion du risque.

Accroître la connaissance du Québec économique auprès des réseaux et des clientèles de l'ALA

- Accroître la notoriété du Québec en promouvant son image de marque et sa singularité comme territoire de commerce et d'innovation de langue française au cœur de l'Amérique du Nord.
- Mettre sur pied une présentation destinée aux entreprises et aux institutions de l'ALA « Faire affaire avec le Québec 101 ».

Faire connaître le Québec comme territoire propice à l'investissement

 Communiquer les conditions propices à l'investissement au Québec et les incitatifs existants auprès des investisseurs étrangers de l'ALA, notamment à l'aide de dossiers de présentation (pitch desks) sectoriels adaptés au public cible.

Orientation 3. Soutenir le déploiement de l'innovation québécoise en ALA en misant sur la créativité partagée des écosystèmes québécois et latino-américains

Le Québec est doté d'une grande capacité à innover sur les plans technologique et social. Ces innovations prennent souvent la forme de produits à haute valeur ajoutée utilisés ici comme à l'étranger. Le processus d'innovation nécessite plusieurs étapes et un travail collaboratif important. D'ailleurs, la production scientifique a connu une importante croissance des collaborations internationales au cours des 15 dernières années. Ainsi, la proportion de publications québécoises réalisées avec au moins un auteur d'un autre pays est passée de 35 % en 2000 à 53 % en 2015.

Sachant que les initiatives des jeunes pousses peuvent être le premier pas vers la commercialisation de produits à haute valeur ajoutée, le gouvernement du Québec soutient l'ensemble des secteurs contribuant à l'innovation. Territoire reconnu pour sa créativité et ses enjeux complexes, l'ALA est propice au déploiement des jeunes pousses qui proposent de nouvelles façons de faire face aux enjeux de l'avenir. Que ce soit dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, de la créativité numérique, de la finance ou de la santé, le Québec gagne à soutenir la visibilité de ses jeunes pousses auprès de certains écosystèmes d'innovation de l'ALA.

Par ailleurs, on note l'attractivité des produits de haute et moyenne-haute technologie, qui représentent 50 % des exportations de biens manufacturés du Québec en ALA.

Mettre en valeur l'innovation des jeunes pousses québécoises

- Soutenir le développement de partenariats internationaux, notamment en faisant la promotion des programmes québécois en recherche et innovation permettant le financement de projets collaboratifs à l'international.
- Favoriser la participation des jeunes pousses québécoises à des événements de maillage et de vente dans les territoires ciblés.
- Établir des canaux de communication et de formation entre des organismes tels que Bonjour Startup Montréal, de même que certains incubateurs et accélérateurs du Québec comme Centech, Next AI, ACET, et des représentants du Québec dans les représentations afin que ces derniers puissent mieux promouvoir les jeunes pousses québécoises en Amérique latine.

Encourager les collaborations avec les partenaires stratégiques en innovation grâce aux fonds de maillage octroyés dans le cadre des coopérations bilatérales Québec-ALA

- Poursuivre le développement des collaborations avec les partenaires stratégiques en innovation que sont le Jalisco (Mexique), l'État de São Paulo et celui de Santa Catarina (Brésil) dans des secteurs tels que l'intelligence artificielle, la gestion de l'eau, les sciences de la vie et les technologies propres.
- Analyser l'évolution des niches d'innovation potentielles en Colombie, en Argentine, au Chili et au Pérou dans les secteurs de pointe que sont les biotechnologies et la télémédecine.

Mettre sur pied des événements de visibilité propres au Québec et à ses niches d'innovation dans certains territoires ciblés

- Faire connaître certains créneaux de l'écosystème d'innovation québécois auprès de partenaires ciblés en ALA et découvrir les forces de ces derniers.
- Inviter des acheteurs étrangers dans les événements et les marchés où l'on retrouve des biens, des services et des productions innovantes du Québec, dont celles des industries créatives.

Axe d'intervention 2 : Mobilité des personnes

Le potentiel de l'ALA pour le recrutement de main-d'œuvre, de talents et d'étudiants fait consensus. Le bassin de travailleurs potentiels est immense et aussi diversifié que le sont les besoins du Québec. Ce continent est jeune, et le virage numérique est une priorité des gouvernements des pays de ce territoire.

De tradition migratoire, l'ALA compte sur des travailleurs qualifiés et motivés qui s'adaptent bien au Québec et à leur milieu de travail. Les diasporas latino-américaines et antillaises établies au Québec, dont celles en régions, font partie des facteurs qui facilitent le séjour de ces travailleurs et permettent à toutes les parties d'en tirer profit. L'action dynamique du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est essentielle pour le recrutement de talents à l'étranger, et plusieurs pays partenaires souhaitent accélérer les programmes permettant la venue de travailleurs.

Alors que les besoins de main-d'œuvre s'accentuent d'année en année au Québec, on note un intérêt à la hausse pour les projets de mobilité chez les Latino-Américains et les Antillais. Il est probable que les effets de la pandémie accentueront cette tendance. Dans certains pays, favoriser la mobilité temporaire des travailleurs fait partie des outils pour soutenir la relance de leurs économies. Aussi, voir leurs jeunes réaliser des sessions d'études ou des contrats de travail à l'étranger constitue un avantage pour ces pays, car cela permet une mise en réseau internationale des individus et des institutions, en plus de favoriser la circulation des savoirs.

En matière d'immigration permanente, le Brésil et le Mexique constituent des bassins particulièrement porteurs pour l'attraction de talents, de main-d'œuvre et d'étudiants. Pour leur part, les perspectives de recrutement en Colombie se multiplient. Toutefois, d'autres territoires méritent notre attention, notamment dans les secteurs prioritaires tels que les TI et la santé. L'Amérique latine présente un énorme potentiel de recrutement de travailleurs qualifiés dans ces secteurs névralgiques pour le Québec.

En fait de recrutement de main-d'œuvre à l'étranger, l'approche privilégiée par le gouvernement du Québec vise à répondre aux besoins des entreprises. Cette approche permet des opérations ciblées de recrutement. Ainsi, des travailleurs étrangers potentiels peuvent être mis en lien direct avec des employeurs québécois de plusieurs secteurs. Cette approche compte sur un vaste réseau de partenaires au Québec et en ALA.

En matière d'immigration temporaire, il y a lieu de souligner l'apport des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole à l'économie du Québec. Majoritairement d'origine guatémaltèque, mexicaine et hondurienne, les travailleurs temporaires du secteur agricole viennent d'année en année, souvent chez le même employeur, contribuer directement à la sécurité alimentaire et à la prospérité économique des régions du Québec. Malgré les obstacles induits par la pandémie, ces travailleurs sont venus massivement au Québec pour réaliser ce qui est, pour plusieurs, un projet de vie leur permettant non seulement de subvenir aux besoins de leur famille, mais aussi de contribuer au développement de leur communauté d'origine. Cet apport économique de l'immigration circulaire fait d'ailleurs partie des raisons pour lesquelles plusieurs États latino-américains encouragent la mobilité internationale de leurs travailleurs et souhaitent qu'ils soient plus nombreux à bénéficier des programmes d'immigration temporaire.

Bien que le programme régissant la venue de ces travailleurs soit de la responsabilité du gouvernement du Canada, il s'inscrit dans une dynamique de responsabilité partagée avec le Québec en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Le gouvernement du Québec s'est mobilisé, et se mobilisera encore, pour assurer un séjour sécuritaire de ces travailleurs étrangers, en conformité avec ses responsabilités exclusives à l'égard des normes de la santé et de la sécurité du travail.

Quoique la majorité des projets de migration soit liée à des activités professionnelles à moyen terme, le gouvernement du Québec est convaincu qu'inciter sa jeunesse à ouvrir ses horizons est porteur pour une société. C'est pourquoi il entend bonifier l'étendue des programmes de mobilité jeunesse à l'étranger, et plus particulièrement en ALA. Depuis 1995, le Québec a soutenu la mobilité de plus de 4 000 jeunes en ALA dans le cadre du programme

Québec sans frontières. Par ailleurs, 650 jeunes ont effectué des projets avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

Le gouvernement du Québec est actif en matière de promotion de l'offre éducative québécoise et d'attraction des étudiants internationaux en provenance de l'ALA. Les établissements d'enseignement québécois y contribuent par le biais d'ententes avec plusieurs institutions partenaires latino-américaines et antillaises.

Orientation 4. Soutenir le recrutement de talents, de main-d'œuvre et d'étudiants dans les domaines prioritaires pour le Québec

Les fermetures de frontières de même que les autres mesures mises en place pour contenir la pandémie ont limité la mobilité des personnes et ont favorisé la modification des pratiques du gouvernement du Québec en matière de recrutement. Il faut redoubler d'efforts pour recruter des travailleurs et des étudiants étrangers, notamment dans les domaines de la santé, des technologies de l'information, de l'éducation et du génie.

Soutenir les efforts d'attraction des étudiants en ALA

- Travailler de concert avec les établissements d'enseignement et les représentations du Québec en ALA afin de mettre en œuvre des événements de promotion et de réseautage adaptés aux besoins des établissements et aux réalités territoriales.
- Maintenir la qualité des activités, notamment virtuelles, de recrutement et de promotion de l'offre éducative du Québec en ALA afin d'accroître la notoriété du Québec comme destination d'études auprès des bassins d'émigration de l'ALA.
- Renforcer le rôle des représentations du Québec en ALA quant à la prospection du potentiel d'attraction des étudiants internationaux de leur territoire et à l'acquisition de connaissances sur l'offre éducative québécoise.
- Cibler les activités de promotion de l'offre éducative du Québec de manière à favoriser la mise en valeur des programmes de formation correspondant aux besoins de la relance économique et de la main-d'œuvre du Québec.

Bonifier l'accompagnement des entreprises et des établissements d'enseignement dans leurs recherches de travailleurs qualifiés et d'étudiants

- Multiplier les activités menées par le MIFI et ses partenaires visant à recruter des travailleurs qualifiés en ALA, notamment dans les TI, la santé, l'animation et les effets visuels. Les pays les plus porteurs à cet égard sont la Colombie, le Brésil et le Mexique.
- Augmenter la cadence des activités, notamment virtuelles, de promotion du Québec en ALA afin d'accroître la notoriété du Québec comme destination de travail et d'études auprès des bassins d'émigration de l'ALA.
- Profiter de la tenue des missions en mode virtuel pour élargir les activités de recrutement de travailleurs à d'autres pays en ALA dont le potentiel de recrutement semble prometteur, comme le Salvador et la République dominicaine.
- Maximiser les retombées des ententes entre le MIFI et les partenaires non gouvernementaux, notamment lors d'activités de prospection d'étudiants pour les programmes d'études ciblés.

Élargir les efforts de prospection de main-d'œuvre en ALA dans une optique de diversification constante des partenariats et d'un meilleur accès aux différents bassins migratoires

- Conclure de nouvelles ententes avec des partenaires gouvernementaux du secteur de l'emploi à l'étranger, dans les pays dont le potentiel n'a pas encore été exploité.
- Offrir un accompagnement en reconnaissance des compétences par le service d'Accompagnement Québec depuis l'étranger pour permettre un accès plus rapide des professionnels formés en ALA à certaines professions réglementées au Québec.

- Financer des initiatives locales dans une optique de réciprocité afin de consolider des partenariats et d'assurer une pérennité de nos principaux bassins de recrutement, notamment en soutenant des projets de formation de main-d'œuvre.
- Développer de nouvelles approches pour permettre un accès plus rapide aux professionnels formés en ALA à certaines professions réglementées au Québec.

Améliorer les connaissances des entreprises et des établissements d'enseignement en ce qui a trait aux défis et aux possibilités de recruter de la main-d'œuvre, des talents et des étudiants en ALA

- Mieux faire connaître l'offre de service du MIFI aux entreprises québécoises.
- Élargir la diffusion de veilles stratégiques aux établissements d'enseignement et de formation du Québec.

Favoriser l'apprentissage du français en amont des démarches d'émigration vers le Québec

- Investir notamment pour une meilleure accessibilité à des bourses d'études du français en ALA ainsi que pour davantage de ressources en ligne favorisant l'apprentissage autodidacte.
- Mieux faire connaître les points d'accès aux services de francisation à l'étranger et la plateforme de francisation en ligne (stades intermédiaire et avancé, conçue au MIFI).
- Accroître les efforts de prospection et d'attraction auprès des réseaux francophones et francophiles de l'ALA, notamment le réseau des Alliances françaises.
- Promouvoir l'offre de services de francisation du MIFI et les incitatifs à la participation à ces services.
- Pérenniser le programme de francisation offert aux travailleurs recrutés dans le cadre des missions Journées Québec en ALA.

Orientation 5. Améliorer l'encadrement du séjour des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole

Quoique la gestion du Programme des travailleurs agricoles temporaires (PTAT) soit de responsabilité fédérale, le Québec doit voir aux conditions dans lesquelles celui-ci s'opère sur son territoire. La proactivité du gouvernement du Québec dans ce dossier a été soulignée par les gouvernements étrangers à maintes reprises. Ce leadership du Québec n'est d'ailleurs pas étranger au fait que, malgré une fermeture partielle des frontières en 2020, près de 13 000 travailleurs, essentiellement guatémaltèques et mexicains, sont venus malgré tout contribuer à la saison agricole en plein début de pandémie de COVID-19. L'année 2021 a permis de faire les ajustements nécessaires afin que plus de 18 500 travailleurs étrangers temporaires participent à la saison agricole.

Faire preuve de leadership pour améliorer les conditions de vie des travailleurs étrangers du secteur agricole au Québec

- Contribuer activement à la mise en œuvre d'initiatives visant l'amélioration des conditions d'hébergement des travailleurs étrangers du secteur agricole.
- Associer les représentations consulaires concernées aux réflexions générales sur l'amélioration en continu des conditions de vie des travailleurs.

Orientation 6. Accroître le développement de réseaux en ALA

La grande mobilité des personnes (touristes, porteurs de projets de coopération, étudiants, scientifiques, etc.) entre l'ALA et le Québec constitue un atout dans la région. Ces déplacements, souvent professionnels, permettent de tisser des réseaux de collaboration diversifiés. Le gouvernement du Québec entend soutenir ces efforts et développer de nouveaux outils pour que ces réseaux perdurent et servent au plus grand nombre.

Encourager le réseautage, les collaborations et les partenariats entre le Québec et l'ALA

- Soutenir les efforts des agences régionales de développement économique pour qu'elles rejoignent plus efficacement les bassins de talents et d'étudiants adaptés aux spécificités du Québec.
- Appuyer l'internationalisation des établissements d'enseignement, autant pour la formation professionnelle que pour l'enseignement supérieur, par le développement de partenariats en ALA, notamment par le développement d'outils adaptés aux besoins de ce territoire.
- Soutenir la mobilité des artistes, des entreprises et des organismes culturels québécois.
- Maintenir actives les ententes de résidences artistiques croisées et développer de nouveaux réseaux.
- Augmenter la collaboration à distance et poursuivre la mobilité internationale des Québécoises et des Québécois dans le cadre des programmes de coopération bilatérale entre le Québec et l'ALA.

Orientation 7. Diversifier l'offre d'expériences, de projets et de stages jeunesse en ALA

Le gouvernement du Québec met au cœur de son action, notamment internationale, le développement personnel et professionnel de sa jeunesse. Depuis la création du Programme de stages en organisations internationales gouvernementales et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (maintenant Office Québec-Monde pour la jeunesse), en 2000, les stages professionnels internationaux offerts par le gouvernement du Québec sont très convoités. Alors qu'année après année, il devient de plus en plus clair que les enjeux nationaux sont tous interreliés, les bénéfices de permettre à la jeunesse de contribuer aux travaux internationaux sont largement vus comme une voie d'avenir. C'est pourquoi le gouvernement du Québec met constamment à jour son offre de projets et de stages jeunesse afin qu'elle réponde aux aspirations de nos jeunes et aux besoins sociaux en constante évolution.

Augmenter le nombre d'offres de projets et de stages LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec) en ALA

- Mettre en œuvre davantage de projets de mobilité jeunesse en entrepreneuriat, notamment ceux de jeunes entrepreneurs dans le cadre de missions économiques et commerciales en ALA.
- Développer l'offre de projets et de stages dans les secteurs du numérique et des jeux vidéo.

Permettre aux jeunes Québécois de vivre une expérience de travail dans une organisation internationale gouvernementale en ALA dans le cadre du Programme de stages en organisations internationales gouvernementales

- Renouveler l'offre de stage existante auprès, notamment, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et de l'Organisation des États américains.
- Explorer les possibilités de nouveaux stages dans des organisations internationales d'intérêt pour le Québec telles que les bureaux régionaux de l'ONU, l'initiative onusienne Instruments collaboratifs pour une action climatique ambitieuse (The Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action [CiACA]) et le Carbon Pricing of the Americas (CPA).

Encourager l'engagement citoyen des jeunes Québécois

 Favoriser la réalisation de projets d'engagement social dans les domaines suivants: l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, les cultures et les langues autochtones, la lutte contre le racisme, la promotion des droits LGBTQ et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Axe d'intervention 3 : Construction de sociétés durables

Œuvrant à une croissance économique inclusive et durable, le Québec est conscient que la prospérité économique est indissociable du développement social et de la protection de l'environnement. À cet égard, il contribue à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et s'est déclaré lié à l'Accord de Paris.

Le Québec est engagé, ici et sur la scène internationale, en faveur des droits de la personne, de la démocratie et de l'État de droit. Cet engagement se concrétise par ses actions en solidarité internationale, par ses interventions au sein des instances multilatérales, dont en Francophonie, ainsi que par ses projets de coopération bilatérale sur des enjeux comme l'égalité entre les femmes et les hommes ou la protection des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ). Il souhaite renforcer la collaboration avec ses partenaires des pays de l'ALA.

Pour lutter contre les changements climatiques, le Québec souhaite développer des synergies en ALA, notamment avec le CPA et l'initiative onusienne CiACA. Coprésidé par le Canada et le Chili, le CPA regroupe entre autres le Mexique, le Chili, la Colombie et le Costa Rica. Seul État fédéré membre de l'initiative CiACA, le Québec espère élargir ses liens avec cette dernière pour appuyer les pays en développement désireux de mettre en œuvre des instruments économiques pour induire un prix carbone dans leur économie.

Les experts de part et d'autre collaborent également dans plusieurs secteurs, notamment en santé et services sociaux, en agriculture et en sécurité alimentaire ainsi qu'en économie sociale, au bénéfice des populations québécoise et latino-américaine.

Le Québec est lié par une entente en santé et services sociaux avec le Conseil national des secrétaires d'État à la santé du Brésil (CONASS), et consacre ce thème d'intérêt dans ses ententes de coopération avec des pays latino-américains (Cuba, Haïti, Mexique, Équateur). Il a conclu en 2017 un protocole de coopération avec l'Organisation panaméricaine de la santé. Il collabore également avec les pays d'ALA en matière d'adoption internationale. Cette collaboration s'inscrit dans la recherche des origines des enfants et dans la coordination de l'adoption dans ces pays, où les demandes sont en croissance.

Orientation 8. Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de la biodiversité dans une perspective économique durable

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique pour l'aider à atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et à renforcer sa résilience aux changements climatiques, tout en faisant croître son économie. Pour ce faire, le Québec compte mettre en place des alliances stratégiques, notamment avec ses partenaires de l'ALA, en vue de créer une économie forte, innovante et durable.

En 2022, un nouveau cadre mondial sur la protection de la biodiversité sera adopté. Le Québec est un acteur engagé au sein de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, dont le Secrétariat est basé à Montréal, et dont il copréside le Comité consultatif des gouvernements infranationaux. Il entend profiter de ce contexte pour se positionner comme leader, notamment par la mise en place d'une initiative en innovation au service de la nature, en collaboration avec le Mexique.

Renforcer la collaboration en matière de lutte contre les changements climatiques dans les Amériques

- Favoriser l'adhésion de certains pays de l'ALA à des mécanismes de tarification du carbone par le développement de partenariats techniques bilatéraux et régionaux en la matière.
- Faire de l'accompagnement technique pour la mise en œuvre d'un marché du carbone ou de la taxe carbone du Jalisco (Mexique).

- Poursuivre la mise en œuvre de l'entente de collaboration avec le Chili en matière de marché du carbone, de transition énergétique et d'autres mesures pour lutter contre les changements climatiques.
- Partager de l'information en économie verte, en écotourisme et en adaptation, notamment à travers les regroupements d'États fédérés comme la Coalition Under2 ou Regions4.
- Développer des collaborations en agriculture durable.

Soutenir les collaborations et le partage d'expertise en protection de la biodiversité

- Accompagner les entreprises québécoises en innovation au service de la nature et financer, à même un appel à projets spécifique, des partenariats novateurs en biodiversité avec le Mexique.
- Inviter certains États fédérés d'Amérique latine à rejoindre le Comité consultatif des gouvernements infranationaux pour la biodiversité de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Orientation 9. Favoriser le partage d'expertise relative à la dimension sociale du développement durable entre le Québec et ses partenaires de l'Amérique latine et des Antilles

La solidarité, l'ouverture, le respect des droits de la personne, y compris l'égalité entre les femmes et les hommes, font partie des valeurs fondamentales du Québec. La prise en compte des besoins particuliers de différentes populations dans la conception et la réalisation des projets menés par le gouvernement du Québec en ALA est incontournable. Elle favorise l'équité, l'implication des membres de la collectivité et l'amélioration de la qualité de vie des populations québécoises et latino-américaines. Le Québec entend consolider ses actions en favorisant davantage l'atteinte d'objectifs à cet effet.

Encourager le développement et la mise en œuvre de partenariats novateurs dans le domaine de la santé et des services sociaux entre le Québec et l'Amérique latine et les Antilles

- Partager des outils et promouvoir la mise en commun de l'expertise en santé, notamment celle liée aux soins à domicile, aux patients partenaires, aux services de première ligne, à la santé des femmes et des nourrissons, au renforcement des capacités de suivi et d'utilisation des données de santé et aux déterminants de la santé.
- Soutenir des initiatives en matière de santé auprès de partenaires d'Amérique latine et des Antilles avec lesquels le Québec entretient des coopérations bilatérales.

Favoriser le développement de nouveaux partenariats dans le domaine de l'adoption internationale

- Appuyer la mise en place de mécanismes de communication en lien avec l'adoption internationale.
- Encourager l'accroissement des partenariats et la conclusion d'ententes en matière d'adoption internationale avec des pays d'Amérique latine et des Antilles.

Promouvoir le respect et la protection des droits de la personne

Le gouvernement du Québec fera la promotion du respect et de la protection des droits de la personne, notamment dans le cadre d'entretiens politiques, de participation à des forums d'intérêt, du déploiement des programmes de coopération bilatérale et d'échanges d'expertise, sur des enjeux tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes;
- les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ);
- les communautés autochtones:
- la jeunesse;
- la reprise économique équitable.

Orientation 10. Consolider l'action de solidarité internationale du Québec et les initiatives de l'Organisation internationale de la Francophonie en ALA

La solidarité internationale renforce le développement socioéconomique de nombreux pays partenaires d'ALA en plus d'engendrer des retombées économiques directes au Québec. Les expertises du Québec, notamment en économie sociale, en agriculture, en gouvernance et en éducation, constituent des atouts dans nos relations avec nos partenaires latino-américains. Le Québec souhaite améliorer la concertation des organismes de coopération internationale (OCI) et d'autres acteurs québécois (institutions publiques, établissements d'enseignement, entreprises privées). Il souhaite ainsi favoriser une connaissance mutuelle de ces différentes entités et mettre en œuvre des projets multiacteurs de solidarité internationale dans ses domaines d'expertise. Cela pourrait servir de levier à ces organismes pour mieux les positionner auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Haïti est le pays de l'ALA avec lequel le Québec a soutenu le plus de projets de solidarité internationale. Le Québec ayant maintenu une représentation en Haïti de 1976 à 1986, sa présence dans ce pays se manifeste aujourd'hui par la présence d'un nombre important d'acteurs québécois qui y interviennent en collaboration avec leurs partenaires haïtiens, au bénéfice des Haïtiennes et des Haïtiens.

Le Québec et Haïti sont membres de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dans le contexte de la situation actuelle en Haïti, le gouvernement du Québec participe activement à la démarche structurée mise en place par l'organisation depuis mars 2019. Engagé en faveur d'une sortie de crise pacifique en Haïti, le gouvernement du Québec soutient l'OIF et Haïti quant aux actions entreprises dans la poursuite de cet objectif. Le Québec a également un partenariat technique et financier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en sécurité alimentaire et en changements climatiques, dont la portion en Haïti contribue au renforcement de la résilience du secteur agricole.

Favoriser l'émergence de projets multiacteurs dans des domaines d'expertise du Québec

- Développer des partenariats entre le secteur privé, le milieu de l'enseignement et la société civile par la mise en réseau et l'appui à l'élaboration de projets.
- Procurer un financement d'allumage à des initiatives innovantes regroupant le secteur privé, le milieu de l'enseignement et la société civile.
- Valoriser des projets multiacteurs québécois auprès d'autres bailleurs de fonds en mettant à contribution le réseau des représentations du Québec.

Promouvoir les actions de solidarité internationale du Québec en ALA

- Présenter les actions de solidarité internationale du Québec comme levier d'action auprès des pays latinoaméricains afin de développer de nouvelles relations.
- Promouvoir l'expertise québécoise, les valeurs et l'approche distincte du Québec en matière de solidarité internationale.

Contribuer aux efforts de la société civile haïtienne pour favoriser la reconstruction du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population

- Poursuivre le soutien à des projets de solidarité internationale en Haïti.
- Favoriser l'apport des réseaux institutionnels francophones aux programmes de la Francophonie en Haïti.
- Poursuivre la participation du Québec à la démarche structurée mise en place par l'OIF envers Haïti.

Conclusion

L'élan insufflé par la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec a été bouleversé par la pandémie mondiale de COVID-19. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, de concert avec ses multiples partenaires de l'action internationale du Québec, a su ajuster ses activités pour répondre aux nouvelles réalités mondiales, induites par la perturbation des chaînes logistiques, la fermeture prolongée des frontières et la situation sanitaire mondiale.

Misant sur le processus mis en place par le Plan d'action de relance économique et sur l'analyse des forces à prévoir et des occasions à saisir dans un contexte post-pandémique, le gouvernement du Québec a su innover et développer des stratégies territoriales. Le premier de ces énoncés a porté sur notre plus important partenaire commercial, les États-Unis. Quelques mois plus tard, des feuilles de route concernant l'espace indo-pacifique ainsi que l'Afrique étaient dévoilées. Le présent énoncé définit et cadre les actions à privilégier avec l'Amérique latine et les Antilles. S'appuyant sur le processus de relance de l'économie québécoise dans un contexte post-COVID-19, la Stratégie territoriale pour l'Amérique latine et les Antilles offre une lecture fine de nos intérêts et de nos leviers en Amérique latine et aux Antilles, et s'appuie sur les assises déjà bien établies du Québec dans cette région de relative proximité.

Prospérité économique, mobilité des personnes et construction de sociétés durables sont les axes d'intervention convenus comme les plus porteurs d'avenir dans le contexte actuel. La Stratégie territoriale pour l'Amérique latine et les Antilles vise ainsi à poursuivre les efforts du gouvernement du Québec pour tirer pleinement profit des possibilités en ALA et donne un élan pour élargir et mobiliser notre réseau de partenaires en vue d'accroître la dimension économique de nos actions sur ce territoire. Par la mise en œuvre des mesures proposées, le gouvernement du Québec modernise son action internationale en ALA et le fait avec le concours de ses collaborateurs.



Relations
internationales
et Francophonie

Québec